



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 20 juillet 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : R-3879-2014 phases 3 et 4
Preuve de l'ACIG
Notre référence : 3070-0355

Chère consœur,

Des contraintes d'ordre familial font en sorte qu'il a été impossible pour notre analyste, Lucie Gervais, de compléter la préparation de sa preuve à temps pour son dépôt aujourd'hui à midi. Madame Gervais nous informe toutefois qu'elle serait en mesure de compléter le tout pour un dépôt **demain le 21 juillet à midi**. Nous apprécierions en conséquence qu'un délai supplémentaire de 24 heures soit accordé à l'ACIG pour le dépôt de sa preuve.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS

GUY SARAULT

c.c. : - Gaz Metro – a/s Me Hugo Sigouin-Plasse et Affaires réglementaires
- ACIG – a/s Shahrzad Rahbar et Darlene Prokop
- Madame Lucie Gervais

